

Le Bulletin

de liaison

BELGIQUE - BELGIJ
PP-PB
1099 BRUXELLES X
BC 10114



de la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

SOMMAIRE

Dossier : Promouvoir la mixité culturelle en Maison de Jeunes	2-3
Dossier : M.J. "Anim' Jeunes"	4
Dossier : M.J. ASF	5
Echos des centres : M.J. de Couillet	6
Echos des centres : M.J. Le CRAB	7
Echos des centres : M.J. Alfred Bonjean	8
Fiche pratique :	9-10
Echos des centres : M.J. d'Auderghem	11
AMO La Croisée	12-13
News : C.C.M.C.J	14>16
International :	17
WEB :	18
Formation :	19



109

EDITO

Au moment où le gouvernement fédéral lance "Les Assises de l'Interculturalité" avec l'objectif de promouvoir une société interculturelle ouverte et respectueuse des différences et de la pluralité des religions et mouvements philosophiques, la F.C.J.M.P. en profite pour poursuivre sa ligne éditoriale sur la mixité.

Si ces assises débutées en septembre 2009 se clôtureront en juin 2010, pour les Maisons de Jeunes, c'est bien au-delà de 2010 que cette thématique se poursuivra.

Ou plutôt ces thématiques... En effet, la mixité culturelle rassemble un large éventail de situations concrètes et diverses... Par exemple, évoquons l'opposition entre les courants musicaux portés par des jeunes de groupes différents. Parlons des différentes confessions ou courants philosophiques des jeunes qui fréquentent les MJ. Ou encore du problème de racisme entre personnes issues de cultures différentes...

Quelques différences seront abordées dans ce BDL sous l'angle des bonnes pratiques pour favoriser la mixité culturelle. Il existe tant de stéréotypes que les animateurs, malgré un travail régulier, ont parfois bien du mal à les supprimer dans l'esprit des jeunes.

En parlant de stéréotypes, la jeunesse est bien souvent la première visée. On entend souvent dire qu'il n'y a plus de jeunesse. Que les jeunes sont délinquants, violents, fainéants, etc. Mais l'on oublie trop souvent que ces phénomènes existaient déjà auparavant.

C'est pourquoi, tout au long de l'année, l'AMO " La Croisée " nous livrera un aperçu de la jeunesse d'hier et d'aujourd'hui, afin que le jeune retrouve une place non diabolisée dans notre société.

LA MIXITÉ CULTURELLE

La F.C.J.M.P., c'est :

- le soutien actif de l'action des Maisons de Jeunes,
- la réalisation de partenariats locaux,
- le développement de l'égalité des chances en milieu populaire.

Mais la fédération, c'est aussi et surtout des individualités et des personnalités qui bougent ensemble.

L'équipe communautaire de la fédération :

- Robert Cornille
- Sylvain Descamps
- Pierre Evrard
- Marc Fanuel
- Virginie Henrotte
- Marlene Kalema
- Aoulad Messoud
- Cécile Rochez
- Georgios Tzoumacas

L'équipe régionale et locale de la fédération :

- Julie Baron
- Nabila Ben Hammou
- Tarik Bouzerda
- Rémy Claes
- Olivier De Rouck
- Jérôme Depauw
- Alexia Diogo
- Rachid El Khabbabi
- Yassin Elmcabéni
- Simonne Gallais
- Flora Goba
- Christophe Grout
- Ali Mansour
- Florence Monfort
- Sèlviè Murat
- Vanessa Noël
- Benoît Pierard
- Céline Pire
- Violaine Roques
- Karine Verschaeren

Les membres du conseil d'administration et les conseillers de la fédération :

- Daniel Thérasse, Président
- Olivier Leblanc, Administrateur délégué
- Robert Cornille, Trésorier
- Freddy Hartog-Mackenzie
- Bernard Herlin
- Joël Tanghe
- Jean-Philippe Calmant
- Sandra Marchal
- Magali Kremer
- Alexandre Landenne
- Fabien Rubrecht
- Marjorie Demaury
- Matthieu Hayez
- Julien Dugardein
- Frédéric Admont
- Didier Beyers
- Frédéric Leroy
- Géraldine Fievez
- Fabrizio Remacle
- Frédéric Schmitz
- Iseut Gadisseur
- Gustave Stoop

Si votre centre souhaite aussi s'impliquer, la fédération est à votre disposition.



Promouvoir la mixité culturelle en Maison de Jeunes

La mixité culturelle est une réelle préoccupation politique et pleinement d'actualité puisque le 23 septembre dernier ont été lancées "les assises de l'interculturalité".

Celles-ci témoignent du fait que le gouvernement veut "promouvoir une société interculturelle ouverte, riche, forte, citoyenne et respectueuse des différences et de la pluralité des religions et mouvements philosophiques".

De plus, il veut également que la Belgique devienne "un pays pionnier en matière d'interculturalité car son existence même se fonde sur le brassage de cultures et de langues différentes. Elle doit faire le pari de la réussite à la fois d'une nouvelle forme de pluralisme: le pluralisme culturel et d'une nouvelle citoyenneté: la citoyenneté à la fois de la diversité et des valeurs communes"¹.

Les Maisons de Jeunes, créées en 1950, sont pionnières en la matière puisque, depuis les premières vagues de l'immigration, elles sont un témoignage vivant de cette mixité culturelle.

En effet, à l'origine et telle qu'elles sont perçues dans les textes de loi, les Maisons de Jeunes jouent un rôle socioculturel et d'éducation permanente. Elles sont "un espace de créativité et d'ouverture à la communauté locale, un espace de citoyenneté où les jeunes peuvent participer à des projets et s'exprimer de différentes manières"².

Cette mixité culturelle est une réalité présente dès l'accueil en Maison de Jeunes. En d'autres termes, dès que le jeune franchit la porte de la Maison de

Jeunes, il perçoit la mixité culturelle puisque comme le cite le décret, l'accueil doit "être ouvert à tous"³.

Toutefois, cette mixité culturelle n'est pas la panacée et les animateurs doivent mettre en place des outils pour intégrer la différence sans qu'une seule culture ne prenne le monopole sur les autres.

Par exemple, certains jeunes ont tendance à monopoliser l'accueil parce qu'ils ont les mêmes origines et se retrouvent entre eux. D'autres jeunes monopolisent les concerts avec leurs propres goûts musicaux en excluant les autres.

Mais comment intégrer sans assimiler ? Comment voir la mixité culturelle comme un atout et pas comme casse-tête en Maison de Jeunes ?

LES JEUNES ISSUS DE CULTURES DIFFÉRENTES QUI, À PREMIÈRE VUE, TOUT OPPOSE, TROUVENT TOUJOURS UN SUJET D'ENTENTE...





Pour répondre à cette question, l'approche de l'Unesco dans la "Déclaration universelle sur la diversité culturelle (adoptée, en 2001, à Paris), est assez éclairante. Elle reprend trois enjeux : d'abord l'identité va de pair avec la diversité et le pluralisme (art. 1); ensuite la diversité culturelle est un droit fondamental de l'Homme (art 6); enfin la diversité culturelle est source de créativité (art 7)⁴.

Reprenons chacun de ces intérêts pour les Maisons de Jeunes. En effet, si on reprend le premier aspect, on est interpellé par le fait que la diversité culturelle est aussi nécessaire que la diversité biologique. Le jeune peut facilement comprendre que l'on a besoin des uns et des autres pour évoluer.

Concrètement, différents outils peuvent être mis en place par les animateurs comme des jeux de connaissance ou des jeux de coopération. Il y a aussi la réalisation du baromètre social⁵ qui permet aux jeunes et aux animateurs de voir la diversité du quartier en répondant à un questionnaire sur celui-ci.

Enfin cette réalité doit être intégrée dans le règlement de la Maison de Jeunes à travers la notion de "respect de tous".

Le deuxième aspect vise à reconnaître la mixité culturelle comme un droit à la liberté d'expression. Il faut veiller à ce que toutes les cultures puissent s'exprimer et se faire connaître de manière à garantir cette diversité culturelle et à ne pas privilégier l'une au détriment de l'autre.

Cette liberté d'expression de la mixité culturelle peut être intégrée dans les ateliers de créations mais aussi dans les thèmes des camps ou des sorties avec les jeunes.

Le troisième aspect envisage le fait que la mixité culturelle est un garant de la créativité. En effet, chaque création puise aux racines des traditions culturelles mais s'épanouit au contact des autres. Elle



nourrit la créativité dans toute sa diversité et instaure un véritable dialogue entre les cultures.

En d'autres termes, elle fait prendre conscience de la richesse des autres et ouvre au dialogue. Pour ne prendre qu'un exemple, un adepte du rap ou hip hop peut très bien reconnaître les compétences techniques d'un groupe de métal même s'il n'en partage pas les goûts musicaux.

Autant d'exemples qui témoignent que les Maisons de Jeunes intègrent dans toutes leurs dimensions, la mixité culturelle, que ce soit dans le règlement, mais aussi à l'accueil, dans les différents ateliers, dans les activités collectives ou ouvertes sur le quartier. Nous avons cité quelques exemples d'outils pour favoriser cette mixité culturelle mais il en existe des tas d'autres.

A vous maintenant de les imaginer et de les créer par des jeux favorisant la

différence comme une condition d'identité, comme un droit à l'expression et/ou comme une source de créativité !

1 Site internet <http://www.belgium.be>, " les assises de l'interculturalité ", consulté le 29.09.09

2 " Action en milieu populaire et égalité des chances ", synthèse des réflexions élaborées de 1999 à 2001 à partir des tables rondes du Milieu Populaire, F.C.J.M.P. ASBL, 2001

3 Art1. 2° du décret CJ du 20.07.2000

4 " Chaque création puise aux racines des traditions culturelles, mais s'épanouit au contact des autres. C'est pourquoi le patrimoine, sous toutes ses formes, doit être préservé, mis en valeur et transmis aux générations futures en tant que témoignage de l'expérience et des aspirations"

5 Il s'agit d'un questionnaire à remplir pour analyser le milieu pour décrire la zone d'action du centre (le public touché, le public potentiel et l'environnement)



"Comprends-moi, comprends ma musique"



Parler de mixité culturelle des jeunes au sein des MJ c'est aussi parler de musique. L'identité même du jeune semble se confondre avec ce qu'il écoute. Des blousons noirs des années 50 aux Rocks, Hip-hops, Gothiques, et autres cyberpunks actuels, les jeunes se rassemblent autour d'une même passion pour la musique et l'esthétique.

Tous ces styles musicaux forment-ils des cultures différentes ou bien seule la forme diffère et tous partagent une même expression, une même expérience nommée "Musique"?

Le Staff Music de la MJ "Anim'Jeunes" de Bastogne développe et défend cette dernière idée en organisant le projet "Je

suis ce que j'écoute". Rencontre avec Julie Sacré, l'animatrice coordonnatrice de la Maison de Jeunes.

B.D.L. : Dans le film "Cry Baby", les "frocs moulants" s'opposaient aux "culs-coincés" pour imposer leur mode de vie, leurs valeurs et leur musique. Comment cela se passe-t-il au sein de la MJ entre les différences musicales ?

Julie Sacré : A l'accueil les jeunes écoutent généralement du Hip-hop et sont âgés de 13-14 ans. Les locaux de répétitions sont plutôt occupés par des rockeurs âgés de 18-19 ans. Deux mondes assez différents mais un dialogue est possible. D'ailleurs lorsqu'ils se rencontrent lors de l'accueil les discussions sont souvent animées sur ce qu'est la "bonne" musique. Le Staff Music a été créé cette année et ils ont un projet d'un an intitulé " je suis ce que j'écoute " pour sensibiliser à l'ouverture musicale.

B.D.L. : Comment ce projet s'est-il développé ?

J.S. : Depuis deux ans un jeune de la MJ organise tous les mois les cafés-concerts pour promouvoir les groupes de musique de



Bastogne. Tous les styles de musique pratiqués dans la région étaient représentés, du rock, du hip-hop, du métal... Il a géré seul l'organisation jusqu'il y a peu. Un groupe s'est joint à lui cette année et ensemble ils ont fondé le Staff Music. Depuis les projets se structurent davantage et l'idée de défendre toutes les musiques, ou plutôt la "Musique", a pris forme.

B.D.L. : En quoi consiste "Je suis ce que j'écoute"?

J.S. : Ce projet repose sur le fait que chaque musique a ses codes : la façon de s'habiller, une manière de penser, les valeurs. Elles sont toutes différentes mais ont toutes la même origine. Concrètement il s'agit de promouvoir chaque style musical lors des cafés-concerts et souhaiteraient aussi créer un dvd interactif présentant les différents styles de musique et leurs codes. Promouvoir les techniques par une démonstration des instruments, de la danse, présenter les valeurs propres au mouvement. Ce projet devrait durer un an à partir de janvier prochain et devrait mettre en valeur un certain nombre des styles musicaux présents dans le pays.

¹ Illustre parodiquement l'opposition des "deux Amériques" pendant les années 50 dans le film de John Waters en 1990.



MJ "Anim'Jeunes"
Julie Sacré
Rue G. Delperdange, 1
6600 Bastogne
animjeunesbastogne@gmail.com
0495/77 66 50



"Stand up, speak up"



Mondialisation, ce terme peut en horripiler plus d'un pour ses références socioéconomiques. Mais la mondialisation rappelle aussi que toutes les cultures qui paraissent si éloignées il y a peu de temps, semblent aujourd'hui coexister un peu partout.

Et même à Aywaille où le "Centre de Jeunes ASF" œuvre avec le centre de réfugiés de la ville sur un projet de lutte contre le racisme dans le monde du football. Fabrizio Remacle, l'animateur coordonnateur d'ASF, nous a accueillis pour répondre et nous éclairer sur le "stand up, speak up".

B.D.L. : En quoi consiste le projet "Stand up, speak up" ?

Fabrizio Remacle : C'est un projet de sensibilisation sur le thème du racisme auprès des clubs de football et des espaces jeunesse de la région d'Aywaille. Concrètement le projet a été mené avec les jeunes de la MJ et les jeunes du centre de réfugiés.

On a d'abord rencontré Jérôme Efont Nzolo (arbitre de division 1), M'Bark Boussoufa (Anderlecht), Marouane Fellaini (à l'époque du Standard de Liège) et Pad'R (caricaturiste dans l'émission "Studio1"). Après l'entretien, on a réalisé des affiches et un triptyque illustrant leur message sur le thème du racisme. Le 28

juin dernier, on a organisé un tournoi de mini-foot multiculturel qui a permis à 17 équipes de jeunes divisées en trois catégories (10-14 ans, 15-18 ans et les filles) de se rencontrer dans une ambiance conviviale.

B.D.L. : Pourquoi organiser cet évènement, y a-t-il eu des problèmes de racisme récemment au sein de la MJ ?

F.R. : A la base ce projet vient d'une sale histoire qui s'est passée lors d'un match de football à Aywaille : une agression a eu lieu entre deux joueurs d'origine africaine suite à une série d'insultes racistes. Ce fait divers a beaucoup ému les jeunes de la MJ et ils ont voulu réagir. Il y avait un appel à projet sur le thème du racisme à ce moment là et on a lancé notre projet.



B.D.L. : "Stand up, speak up" a été réalisé avec le centre de réfugiés, comment s'est passé cette collaboration ?

F.R. : Toujours super bien, on a l'habitude de travailler ensemble. Les jeunes du centre de réfugiés viennent souvent à la MJ. Tout cet été ils ont participé aux activités, et maintenant ils sont présents les mercredis après-midi. On essaye de favoriser leur intégration avec des projets comme "stand up speak up" mais aussi avec les marchés de Noël du monde qu'on organise chaque année. C'est aussi enrichissant pour nos jeunes, ils n'ont pas toujours l'occasion de rencontrer des cultures différentes, ça permet de leur ouvrir l'esprit.

B.D.L. : En 2010 l'Afrique du Sud organise la coupe du monde de football, avez-vous des projets pour cet évènement ?

F.R. : Pour le moment, il est difficile de lancer des projets faute d'idées concrètes, mais que nous allons envisager une action avec le centre pour candidats réfugiés. Mais il est clair que la MJ organisera quelque chose, le symbole est fort.



MJ ASF
 Fabrizio Remacle
 Avenue F. Cornesse, 61
 4920 Aywaille
 Tél: 04/ 384 82 58
 Fax: 04/ 384 79 03
 centredejeunesasf@hotmail.com



La mixité culturelle à Charleroi

Reconnue pour son implication et son engagement dans la mise en place et l'entretien d'une mixité culturelle au sein de son public, la Maison de Jeunes de Couillet était la candidate toute trouvée pour répondre à nos questions sur le sujet.

Entretien avec Aurélie Myaux et Cédric Thomas, respectivement animatrice coordonnatrice et chargé de communication.

B.D.L. : Quelles actions avez-vous développées pour renforcer la mixité culturelle au sein de la MJ ?

Auréli Myaux & Cédric Thomas : Elles sont multiples. Par exemple, chaque année, nous célébrons la fête de l'Aïd (fin de ramadan) avec nos membres, même ceux qui ne sont pas musulmans. Nos voisins confectionnent des pâtisseries maghrébines pendant que nos animateurs apprennent l'art du henné aux jeunes. Pour clôturer l'événement, tout le monde se rassemble autour d'un succulent couscous.

Nous organisons aussi régulièrement des échanges avec le centre de demandeurs d'asile de Jumet (FEDASIL).

Nous avons également mis sur pied des stages basés sur la découverte d'un autre continent. Nous avons commencé par l'Afrique, l'Amérique du Nord puis par l'Asie. La prochaine étape sera peut-être l'Amérique du Sud.

Par ailleurs, nous avons pris part à la campagne de lutte contre le racisme "Stand-up, speak-up".

B.D.L. : Quels effets positifs et quelles améliorations avez-vous pu observer suite à des actions renforçant la mixité culturelle ?

A.M & C.T. : Les jeunes cohabitent jovialement. Il n'y a aucune différence fondamentale ou sectarisme au sein de nos membres. De plus, le fait de mieux connaître la culture de l'autre permet de mieux le comprendre et parfois de trouver de nouveaux sujets de discussion.

B.D.L. : Combien de confessions différentes sont représentées dans votre MJ ?

A.M & C.T. : Nous ne demandons pas systématiquement la religion de nos membres. Ceci dit, nous pouvons sans crainte affirmer que des musulmans, des chrétiens, des athées, des protestants et des laïques viennent régulièrement chez nous.

B.D.L. : Y a-t-il des demandes d'activités à caractère philosophique de la part des jeunes ? Si oui, y accédez-vous et comment cela est-il perçu par les autres groupes ?

A.M & C.T. : Non très peu. Ils sont tellement baignés dans la multi-culturalité et dans un mélange de confessions qu'ils ne se posent pas de questions à ce sujet.

B.D.L. Comment faites-vous face à d'éventuels conflits liés à la mixité confessionnelle et culturelle ?

A.M & C.T. : Concernant la mixité culturelle, il y a très peu de conflits, mais lorsqu'il y en a qui surviennent, nous réglons cela par le dialogue. En ce qui



concerne les conflits liés à la confession, il n'y en a pas.

B.D.L. : Avez-vous des recommandations ou suggestions à faire à nos lecteurs concernant la mixité culturelle et/ou confessionnelle ?

A.M & C.T. : Prôner le dialogue, le partage et l'écoute, mais surtout faire découvrir l'aspect "fun" de chaque religion et culture.



MJC de Couillet

Aurélie Myaux

Rue Ferrer, 62

6010 Couillet

Tél - Fax: 071/ 47 45 65

mjcouillet@brutele.be





Jeux inter-quartiers de Lavacherie

Cette année encore, et pour la 4^{ème} année consécutive, le centre de Lavacherie fut pris d'assaut par les différents quartiers du village à l'occasion des jeux inter-quartiers de Lavacherie.

En effet, C'est aux abords de la Maison de Jeunes le "CRAB" que se sont affrontées 7 équipes dans diverses épreuves telles que de la pétanque à boules carrées, un parcours en trottinette, différentes énigmes et rébus ainsi qu'une mise à l'épreuve des 5 sens et bien d'autres encore. Le tout sous le soleil et avec la bonne humeur qui est de mise.

Même si la compétition était présente, chacun a vécu une belle journée remplie de rires et de moments partagés entre habitants issus des différents quartiers du village.

Le soir, c'est autour d'un verre et d'un souper- barbecue que les participants et leurs supporters se sont retrouvés, certains pour fêter leur victoire, pour tous afin de clôturer cette belle journée par un moment convivial.



Cette année, deux nouveautés étaient au programme : durant tout le week-end, l'exposition "Quand les vatchos se racontent et se rencontrent" a permis aux jeunes de découvrir Lavacherie à travers le temps et aux plus anciens de revivre et de partager souvenirs et anecdotes. Ensuite, le dimanche matin, les plus motivés ont pu percevoir le village autrement en participant à la "Marche découverte".

Il est à noter que cette manifestation qui se déroule le week-end de la kermesse ne pourrait voir le jour sans les idées, le courage et l'investissement



de certains jeunes de Lavacherie, aidés de l'équipe d'animation du Centre de Jeunes le "CRAB".

Félicitations à cette jeunesse active et motivée et un grand merci aux participants qui ont fait de cette 4^{ème} édition une réussite. D'ores et déjà, donnons-nous rendez-vous l'année prochaine !!!



MJ Le CRAB

Frédéric Schmitz
Beauplateau, 2
6680 Sainte-Ode
Tél: 061/ 68 88 29
Fax: 061/ 68 87 80
crab@skynet.be





Journée " Portes Ouvertes " de la Maison des Jeunes Alfred Bonjean

édition spéciale 50 ans d'existence



Cette année, la MJ "Alfred Bonjean" vit au rythme de la nostalgie. En effet, le centre fête ses 50 années d'existence.

Pour l'occasion, les jeunes, animateurs et autres membres ont organisé une journée "Portes Ouvertes" spéciale 50 ans.

Cette manifestation était la cerise sur le gâteau d'une année riche en évènements pour les jeunes et l'équipe. Au programme: Spectacle de danses et d'impro, Exposition photos, stages Graffiti, Fête de la Musique en partenariat avec la Maison Culturelle de Quaregnon, etc.

La journée s'est déroulée le samedi 12 septembre 2009 dans une ambiance conviviale et réunissait tous les membres du centre. Une bonne centaine de curieux, dont certains avaient connu la MJ il y a quelques années, se sont empressés de venir découvrir toutes les facettes de cette dernière.

Au programme avait lieu différentes initiations aux ateliers allant du Jump, à

l'impro théâtrale en passant par le Karaté pour ne citer que ces derniers. Une exposition de peintures, menée par un groupe de jeunes et de personnes âgées, était également visible.

Pour l'occasion, les visiteurs avaient aussi la possibilité de visionner un diaporama de photos reprenant bons nombres d'actions réalisées par le centre depuis 50 ans.

Les jeunes, quant à eux, s'étaient organisés en groupes de travail pour marquer au mieux leur place dans la MJ et son fonctionnement. Pendant que certains avaient en charge le point info, d'autres géraient le bar ou encore la petite friterie montée pour l'occasion.

La réussite de cette journée marque symboliquement un riche travail d'équipe mené au quotidien et ce depuis de

nombreuses années par les jeunes, les animateurs et autres membres de la MJ.

Dès lors, d'autres perspectives semblent se dessiner à l'horizon: un atelier Breakdance est venu se greffer aux actions de la MJ, un atelier DJ est à l'essai, un groupe de Rap verra peut-être prochainement le jour, de riches partenariats se développent avec d'autres centres comme la MJ "La Plate-Forme" à Pâturages et "le Centre de Jeunes ASF" à Aywaille par exemple.

Un demi siècle d'existence déjà, mais l'on peut constater en observant ces futurs projets que la Maison des Jeunes est loin de s'essouffler. En vue de la continuité de leurs actions, nous souhaitons bonne chance aux jeunes et à l'équipe !



MJ " Alfred Bonjean "
Julien Dugardein
Rue Louis de Brouckère, 39, BP 35
7390 Quaregnon
Tél/Fax : 065/77.91.05
mjabonjean@hotmail.com

Le jeu des neuf points

Jeu de créativité



Comme phase préliminaire à une activité de créativité ou durant une animation interculturelle, cet exercice aide à prendre conscience de nos propres limitations liées au langage, à notre empressement ou encore notre "cadre de référence".

Objectifs :

- encourager la créativité en sortant du cadre de référence.
- montrer notre obstination à ne pas vouloir "voir autrement".

Thème : relever les limites de notre réflexion.

Buts : relier ces neuf points à l'aide de quatre lignes droites, sans lever le crayon.

Matériel :

- une feuille de papier quadrillé ou pré imprimée du schéma.
- de quoi écrire.

Participants : pas de limitation

Suite au verso

Combien c'est ?

Exercice interculturel

Durant un atelier traitant de la culture ou de la rencontre culturelle, cet exercice aide à mettre en évidence les règles culturelles, éducatives ou logiques qui constituent notre cadre de référence personnel.

Objectifs :

- donner un visage au concept de "cadre de référence"
- prendre conscience du caractère flou, mouvant et singulier de la culture.
- tenter d'objectiver le concept de culture et apercevoir quelques uns de ses constituants.

But :

chiffrer des concepts et/ou stéréotypes

Matériel : pour chaque participant

- une feuille de papier
- de quoi écrire

Suite au verso

Le jeu des neuf points (suite)

Déroulement :

- distribuez ce schéma (ou faites le dessiner) à chaque participant.
- demandez de relier les neuf points par quatre lignes droites, sans lever le crayon.
- au bout de cinq minutes, demandez si quelqu'un a résolu le problème.
- examinez toutes les solutions proposées.

Solution :

- il faut agrandir deux des lignes au-delà du cadre imaginaire formé par les neuf points.

Débriefing :

- analysez avec les participants d'où provient la difficulté.
- la question du langage : il ne figure pas dans les consignes de pouvoir sortir du cadre, pourquoi ne le faisons nous pas spontanément ?
- notre vision des choses est parfois étroite, et il nous faut alors dépasser ces frontières, notamment dans le cas de l'apprentissage interculturel. Nos propres perspectives (influencées par notre culture) peuvent constituer un obstacle à la découverte de solutions dans un contexte interculturel.



Combien c'est ? (suite)

Déroulement :

Lisez à voix haute chacune de ces questions

- être vieux c'est avoir quel âge ?
- être grand c'est mesurer combien ?
- se lever tôt ?
- gagner beaucoup d'argent c'est gagner ...euro/mois ?
- travailler beaucoup, c'est travailler xh/semaine ?
- se coucher tard ?
- avoir beaucoup de retard à un rendez-vous c'est x minutes ?
- prier beaucoup, c'est xfois/semaine ?
- se marier jeune c'est à quel âge ?
- avoir beaucoup d'enfants c'est en avoir .. ?
- partir loin, c'est à ...Km ?
- partir longtemps en vacance c'est ...semaines ?

Au tableau ou sur une feuille de papier, dessinez un tableau de 12 colonnes et d'autant de lignes qu'il y a de participants. Notez, pour chaque question, les réponses respectives de chacun dans les lignes correspondantes.

Débriefing :

- que remarquez-vous ?
- y a-t-il des différences marquées pour certaines questions ? Pourquoi ? Questionnez les participants dont les réponses sont les plus éloignées sur leurs valeurs pour chacune des questions.
- la culture ethnique, philosophique ou nationale ont-elles un effet sur les réponses ?
- y a-t-il, au sein d'une même communauté (ethnique, musicale, philosophique, sexuelle...) des différences ? Si oui, pourquoi ?
- si la culture est un concept universel, son expression est singulière et, dans une certaine mesure, propre à chacun.



Retour vers le futur pour la MJ d'Auderghem

Vendredi 16 octobre, 18h30. La Maison de Jeunes d'Auderghem célèbre officiellement l'ouverture de la saison 2009/2010 de ses activités. Grand moment attendu par tous les jeunes et surtout par l'équipe d'animation.



En effet, depuis quelque mois déjà, Paul Gaudry (l'animateur-coordonnateur), Aurore et Clément, chapeautés par la présidente du CA et échevine de la jeunesse, Jeannine Crucifix, ont travaillé d'arrache pied pour nous concocter un programme des plus alléchant.

Après avoir connu une période creuse, la MJA a décidé de reprendre du poil de la bête et de mettre les petits plats dans les grands. Pour l'occasion, les locaux ont été remis à neuf et les salles redistribuées pour les différentes activités futures.

La soirée débute, dans une salle bondée de jeunes, de représentant communaux, de représentant de la communauté française et bien entendu de la F.C.J.M.P.,



par un discours de bienvenue, ponctué par quelques mots du bourgmestre Didier Gosuin et de l'échevine de la jeunesse de la commune d'Auderghem.

Au menu, une projection photo "Expévélo" de l'association "Auderghem Sport Promotion", des clips vidéo tournés à la MJ, un concert de blues et un de rap de groupe de jeunes talents du centre, et bien entendu un buffet bien garni servi dans la toute nouvelle salle d'accueil.

La programmation de la saison est tout aussi alléchante que l'était le repas. Au programme : Atelier de réparation vélo, cours de boxe thaïlandaise, soutien scolaire, bibliothèque, cours de danse, atelier machine volante, théâtre, atelier graff, atelier d'écriture, brocante, mini foot, sans oublier des souper à thème avec projection et réflexion autour d'un film ainsi qu'un atelier peinture.



La Maison de Jeune d'Auderghem c'est donc une foule d'activité, une équipe d'animation motivée et plus de 120 jeunes inscrits depuis le mois de juin...

On leurs souhaite une excellente année culturelle 2009/2010.



MJ d'Auderghem
Paul Boudry
Chaussée de Wavre, 1979/1981
02/673.43.17
mjauderghem@skynet.be



Jeunesse d'hier et d'aujourd'hui... Un monde de différence ?



Le concept de jeunesse n'est pas nouveau et depuis quelques années cette période de la vie est à l'origine de nombreuses considérations tant sur un plan politique, scientifique que socio psychologique.

Sensibilisée par la problématique de mauvaise image des jeunes, notre AMO aimerait approfondir ce sujet au travers de 4 parutions au sein du BDL

Depuis une dizaine d'années, l'image des jeunes est souvent noircie et pourtant est-elle si différente de celle qu'ont connue nos aïeux ?

Afin d'éclaircir ces représentations, notre AMO souhaite décortiquer les tenants et les aboutissants de cette période de vie par le biais de plusieurs dossiers. Notre objectif est de comprendre au mieux la jeunesse afin de contre carrer l'image négative que l'on nous présente. Il semble intéressant d'appréhender la notion de jeunesse et d'en étudier son évolution au travers des époques.

Y a-t-il un si grand fossé entre la jeunesse d'hier et d'aujourd'hui ? Dans cette perspective notre questionnement remontera le temps afin de comprendre comment la jeunesse a évolué depuis les années 50.

Selon les sociologues qui se sont penchés sur la question, la période de la jeunesse varie d'une culture à l'autre et de ce fait on ne peut pas en déterminer avec exactitude les frontières qui semblent arbitraires.

Au fil du temps, on constate que cette période s'est allongée

et représente toujours le passage d'un statut à un autre. Sur le terrain, il est courant d'entendre que les jeunes ont "mauvaise réputation". A cet effet, ne serait il pas utile de poser un regard objectif sur cette jeunesse souvent décriée.

La jeunesse a suscité l'intérêt du monde politique, du corps scientifique et du pôle médiatique à partir du milieu des années 50. Les sociétés traditionnelles d'avant-guerre ne permettaient pas aux jeunes de vivre pleinement leur jeunesse comme le courant moderne et actuel le préconise.

La situation socio-économique des années 50 n'accordait pas à tous l'accès aux études et de ce fait, les jeunes devaient rapidement entrer dans la vie active pour





subvenir aux besoins de leur famille.

Suite au relancement économique, la jeunesse est devenue garante d'un nouveau savoir pouvant être profitable à la société. La scolarisation a pris une place prépondérante dans l'instruction des nouvelles générations, bouleversant le système des valeurs intergénérationnelles¹. Dans ce contexte, les premiers conflits entre aînés et cadets se sont immiscés au sein des relations interculturelles. Le bouleversement engendré par la scolarité permet l'émancipation d'une partie de la jeunesse.

Il existait néanmoins des divergences entre jeunes issus de milieux sociaux distincts : certains ayant des dispositions facilitant l'accès aux études côtoyaient d'autres jeunes plongés très tôt dans la vie active. Cela démontre qu'au sein d'une même jeunesse, il existait déjà une palette très diversifiée d'êtres en devenir.

Durant la période des 30 glorieuses et de reconstruction économique, la jeunesse suscitait l'engouement médiatique. On constate qu'à l'époque, la délinquance juvénile était également présente et exposée par les médias. Parallèle intéressant avec nos médias actuels qui



**La jeunesse
d'aujourd'hui
n'est pas si différente
d'il y a 50 ans,
elle s'exprime
simplement autrement
en suivant
les mouvements
de son époque.**



diffusent avec ferveur les faits commis par les mineurs.

Il est intéressant de soulever le postulat que les médias ont "martelé" cette image négative de la jeunesse auprès de la population ancrant ainsi dans les consciences collectives l'idée d'une jeunesse "menaçante".

Les jeunes des années 50 étaient identifiés comme une catégorie "dangereuse". La délinquance de cette époque était peut-être le reflet d'un mal-être sociétal des jeunes. Ne serait-il pas concevable que le modernisme de la société de consommation soit le soubassement de la diversité de la délinquance actuelle?

Une étude menée par R. Bigot² met en évidence que les valeurs fondamentales de notre société actuelle restent similaires entre les générations.

Force est de constater que le monde évolue à un rythme effréné et les bouleversements brutaux de certains aspects de la société sont vécus comme déroutants pour les jeunes et les moins



jeunes. La délinquance juvénile est présente et ses formes sont plus variées que d'antan. Une minorité d'adolescents commettent des faits délictueux mais restons réaliste et ne les diabolisons pas à l'excès.

La jeunesse d'aujourd'hui n'est pas si différente d'il y a 50 ans, elle s'exprime simplement autrement en suivant les mouvements de son époque. La jeunesse est incluse au sein d'une société où les enjeux évoluent et où ils ne trouvent pas leur place. Bien souvent, sous leurs actions inappropriées, ils revendiquent celle-ci au sein de la collectivité. D'où tout l'intérêt de mettre en exergue des politiques de compréhension et d'ouverture intergénérationnelles.

Nous vous fixons rendez-vous lors de la prochaine parution dans laquelle nous nous pencherons sur l'étape cruciale qu'est l'adolescence.

¹ Mazouz., M. Développement et destin de la jeunesse. p.182.

² Bigot, R. (2007). Evolution des valeurs des jeunes entre 1979 et 2006. p.18.

AMO "La Croisée"

Anne Cennicola et

Catherine Jadot

Rue du Tilleul 48

1332 Genvul

Tél: 02/652 10 70

amo@lacroisee.be



Rentrée de la CCMCJ en compagnie de Madame la Ministre Huytebroeck

Le lundi 19 octobre 2009, la nouvelle CCMCJ était officiellement en place. C'était l'occasion pour l'ancien président, Bernard Fauville, de nous dire au revoir.

Mais pour la nouvelle présidente Dorota Golik, c'était l'occasion de remettre à la nouvelle ministre de la jeunesse, Evelyne Huytebroeck, toute une série de recommandations.

Cette liste de recommandation, ayant fait l'objet d'un discours, reprend toutes les préoccupations du secteur. Nous vous les livrons ci-dessous.

Madame la Ministre,

La CCMCJ tient, avant tout, à vous féliciter pour votre nomination en tant que Ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. [...]

Le secteur des Centres de Jeunes, c'est 143 Maisons de Jeunes, 25 Centres d'Information, 21 Centres de Rencontres et d'Hébergement soit au total 189 associations de jeunesse agréées qui accueillent au quotidien des milliers de jeunes sur tout le territoire de la Communauté française. Les actions de ces associations visent la rencontre, l'information, l'animation, l'échange, la construction de projets citoyens, culturels, sociaux, éducatifs, sportifs... De l'action locale à l'action internationale nous visons pour tous ces jeunes une citoyenneté responsable active, critique et solidaire, les CRACS ! Derrière ces mots, il y a des actions bien concrètes, des méthodes de travail riches et multiples, des équipes professionnelles, des équipements, des moyens financiers à mobiliser... [...]

Il faut donner les moyens aux centres de soutenir les projets individuels ou collectifs des jeunes, dans leurs sensibilités et expressions multiples, même s'ils n'entrent pas dans les programmes préétablis d'appels à projets, c'est là un défi essentiel si on veut que la politique de jeunesse soit en phase avec les jeunes.

Nous allons, vous, votre cabinet et le secteur, travailler ensemble pendant 4

années. Nous devons apprendre à nous comprendre, accepter de confronter nos points de vues, identifier et dépasser nos éventuelles contradictions, mettre en débat des questions cruciales pour le secteur et construire des propositions répondant à ces réalités. [...]

Aussi, nous souhaitons attirer votre attention sur une série de dossiers cruciaux qu'il nous semble important de traiter sous cette législature.

L'emploi dans le secteur CJ

- Nous devons soutenir le renouvellement des emplois APE octroyés dans le secteur "jeunesse" notamment dans le cadre du "Plan Marshall2.vert" en Région wallonne. Cela permet de sécuriser le travailleur et l'incite à investir son emploi ce qui est indispensable lorsqu'on défend la professionnalisation du secteur : d'abord convertir ces postes en contrats à durée indéterminée et considérer ces emplois comme un soutien récurrent aux actions et missions de base des centres de jeunes, donc sécuriser le travailleur dans son emploi et lui donner l'envie d'y faire carrière ce qui est incontournable lorsque l'on parle de professionnalisation.

- Nous devons créer de nouveaux emplois et dans le même temps, pérenniser les emplois déjà existant, en uniformisant vers le haut, les niveaux d'interventions dans les différentes politiques d'aide à l'emploi : ACS, APE, ... et cela, pour cette fois, sécuriser les structures, et toujours en réponse à l'impératif de professionnalisation.

- Cela ne pourra se faire sans un plan emploi jeunesse ambitieux, dont vous pourriez être l'initiatrice et qu'il faudra conduire en concertation avec les ministres de l'emploi bruxellois et de la région wallonne.

Le suivi des décrets "emploi" et "cadastre"

Le décret emploi est né dans la douleur et le décret cadastre risque, quant à lui, de faire grincer beaucoup de dents !



Dorota Golik,
nouvelle Présidente de la CCMCJ

- Nous demandons une liquidation rapide des subventions dans le cadre des ANM 2009 (Accords du Non-Marchand) et des modalités de justifications clairement établies pour les années à venir.

- Nous demandons une participation aux négociations sur le prochain décret emploi. Car ce dernier prend fin ce 31 décembre 2009 et nous ne connaissons toujours pas les perspectives pour 2010 et les prochaines années. Nous demandons que la liquidation 2010 soit maintenue en début d'année. Nous estimons qu'une réelle collaboration entre les ministères de la Jeunesse et de la Culture, en charge de ce dossier serait un atout indispensable en la matière.

- Nous demandons une mise en œuvre du décret cadastre qui prend en compte les réalités du secteur et corrige les erreurs et évolutions du cadastre 2005 en vigueur actuellement. Ce décret demeure une source de fortes inquiétudes pour nous. Nous avons déjà pointés des difficultés de compréhension, d'utilisation et de validation par les associations.

L'évaluation du décret centres de jeunes

Cette évaluation, attendue depuis presque 4 ans par les centres de jeunes, est un



Evelyne Huytebroeck,
Ministre de la Jeunesse

Bernard Fauville,
Président sortant de la CCMCJ

France Lebon,
Directrice générale CFWB

dossier urgent à traiter. Nous attendons de cette évaluation une concertation entre l'Observatoire de la jeunesse, de la Culture et de l'Enfance, le Service de la Jeunesse, l'Inspection, le Cabinet et les représentants des fédérations de centres de jeunes ainsi que la prise en compte de la parole du secteur par des processus de consultation directe.

Nous relevons, dès à présent, que les grilles d'écriture des plans quadriennaux ne correspondent pas à la logique de fonctionnement d'un centre de jeunes.

Les grilles d'écriture des dispositifs particuliers doivent également faire l'objet d'une évaluation. Bien d'autres points mériteraient, par ailleurs, une évaluation approfondie.

La simplification administrative

Déjà régulièrement évoqué par les Gouvernements depuis plusieurs législatures : les associations se trouvent de plus en plus confrontées à des lourdeurs administratives, ce qui contribue à les éloigner des missions de leur objet social.

Concrètement, le secteur demande que soient mis en œuvre des processus de simplification administrative tels que réaffirmés par le Pacte associatif.

Dans la même logique, nous sommes demandeurs que des solutions pratiques puissent être trouvées afin d'éviter des lourdeurs administratives telles que les doubles encodages cadastraux demandés par plusieurs administrations de la CFWB, le volume administratif des plans quadriennaux, l'ampleur des dossiers de politique programmatiques au regard des montants octroyés, la complexité de gestion des emplois APE dans le cadre du Plan Marshall au sein d'un même employeur, ...

Certains enjeux spécifiques

- Comme le renouvellement de l'équipement informatique dans les centres. Le matériel y est devenu franchement obsolète.

Tant l'équipement que les connexions Web doivent être complètement renouvelés, en veillant à ce que plusieurs propositions techniquement compatibles avec la situation des centres soient proposées à l'ensemble des associations. Et qu'elles leurs soient accessibles.

- Ou encore la mise en conformité des locaux des CJ qui doit, elle aussi, rester une priorité et passer, selon nous, par un décret "infrastructure" élargi à l'équipement des centres.

- Enfin, la circulaire sur les politiques programmatiques et leurs modalités d'application sont régulièrement épinglées comme insatisfaisantes. Une note du comité d'avis a d'ailleurs déjà mis en évidence certains de ces éléments. Nous attendons une évaluation sérieuse et complète ainsi que l'application de mesures répondant à ces problématiques.

La mise en place de la Conférence Interministérielle de la Jeunesse

Le secteur revendique depuis de nombreuses années des lieux de concertation entre les différents ministères qui touchent la Jeunesse. Dans la déclaration gouvernementale, la Jeunesse est enfin considérée comme un enjeu transversal. Le manque de concertation entre les différents niveaux de pouvoirs (fédéral, régional et communautaire) a rendu la réalité du terrain terriblement complexe.

Nous attendons de cette conférence interministérielle qu'elle prenne en compte les missions respectives de chaque secteur (jeunesse, aide à la jeunesse, enfance, enseignement, sport, culture et audiovisuel) et mette en place des politiques cohérentes et complémentaires.



La transposition de la Directive européenne "Service" dans le droit belge

Nous souhaitons attirer votre attention sur les enjeux européens. Le plus urgent est, sans aucun doute, la transposition de la Directive européenne "Service" dans le droit belge et au niveau de la Communauté française. Une concertation sectorielle nous semble indispensable.

Cette directive a pour objectif d'instaurer un cadre juridique visant à supprimer les entraves à la libre circulation des services et à réduire les limitations en matière de liberté d'établissement pour les prestataires de ceux-ci. Cette transposition doit être effective pour le 28 décembre 2009, donc dans 70 jours. Nous sommes particulièrement inquiets. Nous pensons que notre secteur risque d'en pâtir gravement.

Cette directive nie d'une certaine façon la spécificité non marchande de notre secteur. Au-delà de nouvelles complexités administratives, elle renforce la notion de marchandisation au sein du monde culturel dont nous relevons et auquel nous revendiquons l'appartenance. L'appropriation citoyenne des jeunes n'est pas un marché de fruits et légumes quelle que puisse être la qualité de ceux-ci.

L'application du décret relatif aux Centres de Jeunes

- Nous voudrions porter à votre attention les nécessités relatives à l'application budgétaire de ce décret et à l'indexation des subsides des Centres de jeunes.

- Nous espérons que les nouvelles demandes de montée de catégorie, de dispositifs particuliers et d'agréments seront prises en compte sans délais.

- Nous pointons la nécessité d'un tableau de développement du secteur pour cette législature reprenant l'impact des mesures budgétaires choisies par le Gouvernement en ce mois d'octobre pour l'année 2010.

- Nous souhaitons également connaître l'impact des mesures budgétaires sur le secteur pour 2010 car un phasage du refinancement PACA est prévu dans l'article 66bis du décret.

Concrètement c'est une augmentation du forfait de fonctionnement, une augmentation du nombre de forfaits 44e, du nombre d'emplois 44f (qui doit progresser de 5 emplois), du nombre de DP ainsi qu'une augmentation du forfait lié à ceux-ci, une augmentation des Bourses Information et du forfait Fédération

le tout à hauteur de 672 000 euros. Il s'agit donc du dynamisme et de la pérennisation du secteur des Centres et Maisons de Jeunes.

Voilà, Madame la Ministre, comme vous pouvez le constater, ce n'est pas le travail qui manque! [...] cette nouvelle commission, que j'ai l'honneur de présider, souhaite inscrire ses pas dans les traces laissées par l'ancienne et qui fut guidée de mains de maître par son ancien président Bernard Fauville que je tiens, au nom de toute la commission, à remercier chaleureusement pour son dévouement sans faille.

Merci Bernard et merci d'avance Madame la Ministre !





"Green me, green you !"

Du 1er au 8 novembre 2009, cinq jeunes francophones (Rodolphe, Aurore, Lionel, Claire et Pierre) ont eu la chance de représenter la Belgique dans le cadre de l'échange International de jeunes "Green me, Green you !" organisé à Vilnius en Lituanie.

Cet échange, organisé en partenariat par Paang's sprendimai visuomenei (Innovative solutions for society) pour la Lituanie, la FCJMP pour la Belgique, YEC-Star pour la Moldavie et PORAS pour l'Ukraine avait pour objectifs d'encourager la compréhension qu'ont les jeunes de l'environnement et la nécessité d'une durabilité dans la vie quotidienne.

L'objectif général de cet échange de jeunes était de donner aux jeunes de différents pays et divers horizons, l'occasion d'échanger leurs perceptions de l'environnement, de partager des idées sur "comment rendre le monde plus vert", de rencontrer des représentants d'ONG, du secteur privé (deux entreprises vertes ont été visitées) et de partager leurs connaissances et leurs compétences.

L'objectif particulier fut d'encourager les jeunes à trouver ensemble des moyens et des idées pour rendre le monde plus vert, ainsi que les aider à comprendre



comment leurs idées peuvent sensibiliser le public et générer des changements dans la société.

Durant sept jours, dans le froid (neige et blizzard) et la bonne humeur, 22 jeunes ont ainsi pu échanger leurs vues sur les questions environnementales qui secouent nos sociétés et partager leurs connaissances sur le sujet.

Au menu, débats et conférences, soirées interculturelle ou encore traditionnelle visite de la ville, un cocktail d'activités



haut en couleur pour une expérience inoubliable. Outre l'intérêt intellectuel de cet échange qui nous a permis de réaliser la différence de mentalité et d'approche des pays participants, nous retiendrons avant tout une fabuleuse aventure humaine rassemblant des jeunes désireux de refaire le monde.





Web

La mixité culturelle

La mixité culturelle, voilà un vaste sujet qui, il faut le reconnaître, apporte son lot de questionnements et de débats. Il ne faut pas aller chercher loin, rien qu'en regardant l'actualité, nous y sommes confrontés. Un exemple ? Le port du voile. Faut-il l'autoriser ? Faut-il l'interdire ? Est-ce un signe religieux ou un héritage culturel ? Tout le monde peut y aller de son avis ou de son point de vue, la mixité culturelle n'en perd pas pour autant son sens profond qui est le respect et l'acceptation de toutes les cultures par toutes les cultures.

Mais ce n'est pas notre rôle de donner des définitions plus ou moins correctes d'un concept aussi vaste. Aussi, et afin que tout le monde puisse se faire sa propre idée, voici quelques adresses de sites traitant du sujet :



Le premier site est fort probablement la référence en terme de mixité culturelle sur Bruxelles. Il s'agit du site www.cbai.be.

En quelques mots, et pour ceux qui ne le connaissent pas, le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle est une asbl dont l'objectif est de favoriser les relations interculturelles sur Bruxelles et en Belgique.

Vous trouverez donc sur leur site de nombreuses informations concernant la mixité culturelle et les différentes activités qui vont en ce sens.

Ensuite, encore un site incontournable de l'interculturalité en Belgique, il s'agit du site : www.interculturalite.be.

Vous trouverez, dans ces pages, toutes les informations sur l'interculturalité dans notre pays, tout ce qu'il y a à savoir sur les assises qui se déroulent pour le moment, de leur création à leurs objectifs mais aussi de nombreuses dates d'évènements traitant du sujet.

Un site qui vaut le détour donc et qui, à n'en pas douter, vous apportera toutes les informations dont vous avez besoin.



C'est ainsi que se termine la rubrique web du BDL 109 sur la mixité culturelle. Nous nous retrouverons pour le numéro 110 aux alentours de Noël. A bientôt et bon surf !





L'Accueil libre en MJ

Formation à Namur de 9 à 17h



Permettre aux participants de mener une réflexion et d'acquérir des outils pour rendre "l'Accueil libre" dynamique et participatif dans sa Maison de Jeunes, dans le respect des normes légales et de ses missions.

18
jan
2010

19
jan
2010

40 euros - Repas inclus

F.C.J.M.P.
Rue Saint-Ghislain, 26
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513 64 48
Fax : 02/502 75 95
E-mail : infos@fcjmp.be



**Le programme 2010
de formation de la
FCJMP est disponible
sur simple demande.**

Tél.: 02/513 64 48 ou
cecile.rochez@fcjmp.be

Le Bulletin de Liaison est édité par
la Fédération des Centres de
Jeunes en Milieu Populaire

F.C.J.M.P. asbl
Rue Saint-Ghislain, 26
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.64.48
Fax : 02/502.75.95
E-mail : infos@fcjmp.be
www.fcjmp.be

La fédération est ouverte du
lundi au vendredi de 9 à 18h

Le Bulletin de Liaison est un
bimestriel (sauf août) :
Dépôt Bruxelles X

Editeur responsable :

🕒 Olivier Leblanc, adm. délégué

Rédacteur en chef :

🕒 Pierre Evrard

Comité de rédaction du BDL n°109

🕒 Anne Cennicola
🕒 Sylvain Descamps
🕒 Julien Dugardein
🕒 Pierre Evrard
🕒 Marc Fanuel
🕒 Paul Gaudry
🕒 Catherine Jadot
🕒 Aoulad Messoud
🕒 Aurélie Myaux
🕒 Rodolphe Paternostre
🕒 Cécile Rochez
🕒 Fabrizio Remacle
🕒 Julie Sacré
🕒 Frédéric Schmitz

Les textes n'engagent que leurs auteurs.

Graphisme et PAO : Virginie Henrotte

Illustrations : Aoulad

Crédits photos : F.C.J.M.P., MJ
Anim'Jeunes, MJ ASF, MJC de Couillet, MJ
CRAB, MJ Alfred Bonjean, MJ
d'Auderghem, AMO La Croisée, Photo-
libre.fr.

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que la F.C.J.M.P. gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires du Bulletin de Liaison. Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités de la F.C.J.M.P. et de les en avertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant à la Fédération. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui de la Fédération.



Fondée en 1970, la **Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire** est une Organisation de Jeunesse pluraliste rassemblant principalement des Centres de Jeunes qui développent un travail d'animation socioculturelle spécifique tenant compte des jeunes dont les conditions économique, sociale et culturelle sont les moins favorables.

Ses objectifs particuliers consistent

- à soutenir l'action des Centres et des Maisons de Jeunes.
- à favoriser le travail d'animation en milieu populaire.
- à sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de la jeunesse défavorisée.
- à permettre le développement d'une politique socioculturelle d'égalité des chances.

La F.C.J.M.P. développe des projets locaux d'actions communautaires qui contribuent à renforcer l'action de ses membres. Elle favorise le développement pédagogique et le travail de réseau des Centres de Jeunes. Elle assure un soutien associatif aux Centres en matières administrative, comptable, logistique, fiscale, etc., ainsi qu'un accompagnement professionnel des animateurs en matières de formation, d'animation, d'information, de conseils,...



**Soutenons la politique
socioculturelle
d'égalité
des chances !**

Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

20, Rue Saint-Ghislain - 1000 Bruxelles

Tél.: 02/ 513.64.48 - Fax.: 02/ 502.75.95

infos@fcjimp.be - www.fcjimp.be

La **F.C.J.M.P.** est une association pluraliste reconnue par la Communauté française de Belgique en tant qu'Organisation de Jeunesse (décret 20.06.1980) et en tant que Fédération de Centres de Jeunes (décret 20.07.2000). Elle est soutenue par la Commission communautaire française, les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, Actiris et le Forem.

AVEC LE SOUTIEN DE

